



33^e session extraordinaire du Conseil des droits de l'homme

Situation des droits de l'homme en Éthiopie

Genève, le 17 décembre 2021

Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

La Suisse est fortement préoccupée par les développements dans le nord de l'Éthiopie. Elle condamne la violence, ainsi que les violations et atteintes aux droits de l'homme et les violations du droit international humanitaire. Elle appelle toutes les parties au conflit à strictement respecter leurs obligations en matière de droit international. Comme des millions de personnes sont confrontées à l'insécurité alimentaire, dont une partie importante menacée de famine, il est indispensable de garantir l'accès rapide et sans entrave aux acteurs humanitaires dans tout le pays.

Toutes les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire doivent faire l'objet d'une enquête afin de traduire les auteurs présumés en justice. La Suisse appelle toutes les parties au conflit à s'engager en faveur de la pleine protection des droits de l'homme et de la lutte contre l'impunité.

Dans ce contexte, la Suisse remercie le Haut-Commissariat aux droits de l'homme et la Commission éthiopienne des droits de l'homme pour leur travail impartial et transparent dans le cadre de leur enquête conjointe, dont le rapport a été publié début novembre. Elle appelle toutes les parties qui ne l'ont pas encore fait à accepter les conclusions du rapport. En ce sens, la Suisse salue les efforts récents effectués par le gouvernement éthiopien et l'encourage à rapidement mettre en œuvre les mesures annoncées, en vue de réaliser des progrès tangibles. La Suisse recommande par ailleurs une poursuite de la coopération entre le Haut-

Commissariat et la Commission éthiopienne des droits de l'homme qui devrait être élargie aux violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises après juin 2021 dans toutes les régions concernées par le conflit.

Je vous remercie.